

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Commune de NOVALAISE

139 Route du lac
73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38

Pouvoir adjudicateur : Madame Le Maire

Objet : Accord-cadre mono-attributaire pour la maintenance et les travaux de modernisation des installations d'éclairage public de NOVALAISE

Type de marché de travaux : Travaux

Mode : Procédure adaptée

Décomposition en lots :

Sans Objet

Durée du marché ou délai d'exécution :

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à notification du marché et peut être reconduit par période successive de 1 an, trois fois maximum.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation (Prix 60 % / Valeur technique 40%)

Procédures :

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

Candidatures : Date limite de réception des offres: **Vendredi 7 octobre 2022 à 12H**. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français - Unité monétaire utilisée : l'euro

Conditions de retrait du dossier de consultation : <https://www.marches-securises.fr>

Copie de sauvegarde : Les candidats ont la faculté de faire parvenir au pouvoir adjudicateur une copie de sauvegarde. Elle doit être placée dans un pli scellé comportant la mention « copie de sauvegarde » ainsi que l'intitulé de la consultation. Elle doit être envoyée à l'adresse suivante : Commune de NOVALAISE (Madame le Maire), 139 Route du lac 73470 Novalaise, ou doit être déposée en main propre à l'adresse indiquée ci-dessus contre récépissé les jours suivants : Les Lundi-Mardi- Vendredi de 8H30 à 12H / Les Mercredi- Jeudi : de 8H30 à 12H et de 13h30 à 18h

Attention : cette copie de sauvegarde doit IMPERATIVEMENT parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 2 septembre 2022